# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DECISIONS SEANCE DU 19 MAI 2011

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rezde-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél.: 01 49.60.20.45

Nombre de membres composa Nombre de Conseillers en exer	
Absents représentés	

L'AN DEUX MIL ONZE, LE DIX NEUF MAI à VINGT ET UNE HEURE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire d'Ivry-sur-Seine, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 Mai 2011 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

#### **PRESENTS**

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, RAMEAU, Mme DUCHENE, M. MAYET, Mmes PETER, BENDIAF, GAMBIASIO, MM. BELABBAS, BEAUBILLARD, Mmes POURRE, BERNARD Sandrine (à partir du point A), WOJCIECHOWSKI, adjoints au Maire,

M. BARON, Mmes LOICHOT, PERNIN, EHRMANN, M. LACHOURI, Mme SPIRO, MM. ONAKAYA MENGE, MARTINEZ, PRAT, RIVIERE, MERCIER, MOOG, Mmes BERNARD Méhadée, PIERON, MM. MARCHAND (à partir du point C), MOKRANI (jusqu'au 1er vœu), CASTELNAU, Mme APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ (à partir du 1er vœu), ABERDAM, conseillers municipaux.

## ABSENTS REPRESENTES

M. ROSSET, adjoint au Maire, représenté par Mme SPIRO,

Mme PERSTUNSKI-DELÉAGE, conseillère municipale, représentée par M. MARTINEZ,

Mme SCHIAVI, conseillère municipale, représentée par M. RAMEAU,

Mme MONTUELLE, conseillère municipale, représentée par Mme PETER,

M. TAGZOUT, conseiller municipal, représenté par M. MOKRANI,

M. CATALAN, conseiller municipal, représenté par Mme Méhadée BERNARD,

Mme OUDART, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD,

Mme SCHMIDT, conseillère municipale, représentée par M. BOUYSSOU,

M. MACHADO, conseiller municipal, représenté par M. RIVIERE,

Mme BROUTE, conseillère municipale, représentée par Mme Sandrine BERNARD (à partir du point A),

Mme LE CARDINAL, conseillère municipale, représentée par M. CASTELNAU.

#### **ABSENTS EXCUSES**

Mme Sandrine BERNARD, adjointe au Maire (jusqu'au 2ème vœu),

M. MOKRANI, conseiller municipal (à partir du 2ème vœu),

M. MARCHAND, conseiller municipal (jusqu'au point B),

Mme BROUTE, conseillère municipale (jusqu'au 2ème vœu).

# ABSENT NON EXCUSE

M. CATHENOZ, conseiller municipal (jusqu'au compte rendu des débats).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. BOUYSSOU ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte. (37 voix pour et 4 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, M. LECLERCQ)

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 28 avril 2011. (37 voix pour et 4 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, M. LECLERCQ)

/ APPROUVE le vœu proposé par le groupe Europe Ecologie - Les Verts au nom de la majorité municipale intitulé « Gaz de Schiste - Stop aux permis de prospection, oui à un moratoire et à un véritable débat public! » (vœu joint).

(36 voix pour, 1 abstention : Mme PERNIN et 5 conseillers ne prennent pas part au vote : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

/ APPROUVE le vœu proposé par le groupe des élus communistes et partenaires au nom de la majorité municipale relatif au soutien de la ville d'Ivry à la campagne « Un bateau français pour Gaza » contre le blocus de la bande de Gaza (vœu joint).

(32 voix pour, 3 abstentions: MM. RIVIERE, MACHADO et ABERDAM et 5 conseillers ne prennent pas part au vote: M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**A1/** FIXE à compter du  $1^{er}$  septembre 2011, les tarifs de la restauration scolaire. (unanimité)

**A2/** FIXE, à compter du  $1^{er}$  septembre 2011, les tarifs journaliers du centre de loisirs associé à l'école Einstein (CLAE).

(unanimité)

A3/ FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs journaliers de l'étude du soir. (unanimité)

**A4/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs par unité des garderies élémentaires et maternelles extra scolaires.

(unanimité)

**A5/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs journaliers des centres de loisirs élémentaires et maternels.

(unanimité)

**A6/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs journaliers des classes de pleine nature. (unanimité)

A7/ FIXE, à compter du  $1^{\rm er}$  septembre 2011, les tarifs demi-journée de la Direction de la Jeunesse et maison de quartier du plateau Monmousseau pour l'accueil des 11/17 ans.

(unanimité)

**A8/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs journaliers de camping des centres de loisirs. (unanimité)

**A9/** FIXE, à compter du  $1^{er}$  septembre 2011, les tarifs des centres de vacances enfance, jeunesse et mini-séjours pour les enfants et adolescents de 4 à 17 ans.

(unanimité)

A10/ FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs du restaurant du personnel communal. (unanimité)

**A11/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs des cours municipaux d'activités culturelles (théâtre, conservatoire, arts plastiques, cours de danse).

(unanimité)

A12/ FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs des activités sportives (piscine municipale, sauna, carte pass'sports, été sportif, animations sportives dans les quartiers (ASQ), Si t'es sport).

(unanimité)

A13/ FIXE pour l'année 2011 les tarifs des sorties familiales. (unanimité)

**B/** APPROUVE l'opération de construction d'un groupe scolaire de 20 classes dont le programme comprend une école maternelle de 8 classes, une école élémentaire de 12 classes, un centre de loisirs à entrée différenciée, une salle de pratiques sportives, , ainsi que le scénario d'implantation comprenant un programme d'un équipement scolaire, d'une salle de pratiques sportives, de deux programmes de logements distincts, logements familiaux d'une part (50% locatif social et 50% accession) et résidence étudiante d'autre part (environ 100 logements) implantés sans superposition avec le futur équipement public dans le cadre de la ZAC Ivry Confluences.

(39 voix pour et 3 abstentions : Mme LOICHOT, MM. MACHADO, RIVIERE)

C/ APPROUVE la convention avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Valde-Marne (CAUE 94) relative à l'organisation de permanences de conseil destinées aux commerçants pour la rénovation de leurs devantures dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

(unanimité)

/ APPROUVE le vœu d'urgence proposé par Monsieur Serge Aberdam, élu 100% à gauche relatif à la mise en vente aux enchères publiques le 18 mai 2011 des manuscrits restés cachés et inconnus depuis plus de deux siècles de Maximilien et Augustin Robespierre, Philippe Lebas et leurs amis (vœu joint). (37 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ,

CATHENOZ et 1 abstention : M. MERCIER)

1/. FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, les tarifs de location des installations sportives et des équipements nautiques ouverts au public.

(unanimité)

2/. PREND ACTE de la rectification de l'erreur matérielle figurant dans les schémas illustrant l'article 6.1.4 du règlement de la zone UIC relatif à la révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) d'Ivry sur Seine, approuvé par sa délibération du 28 avril 2011.

(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

3/. APPROUVE la convention d'engagement à la modération de loyer avec le propriétaire bailleur, Monsieur Robine Duchemin, concernant le logement sis 14 rue de l'avenir à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

**4/** MODIFIE la délibération du 17 décembre 2009 et *ACCO*RDE la garantie communale à l'ESH SADIF pour le remboursement de six prêts d'un montant total de 8 171 569 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 88 logements sociaux sis 173 rue Marcel Hartmann à Ivry-sur-Seine.

(37 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

5/ APPROUVE la convention tripartite avec le SEDIF et la société Véolia Eau d'Ile-de-France définissant les conditions de recouvrement de la part communale de la redevance d'assainissement.

(34 voix pour, 1 voix contre : M. ABERDAM et 8 abstentions : Mme DUCHENE, M. BELABBAS, Mmes LOICHOT, PERNIN, MM. PRAT, RIVIERE, MOOG, MACHADO)

**6/** APPROUVE l'adhésion du département de l'Essonne au SIPPEREC au titre de la compétence « Développement des énergies renouvelables », ainsi que les nouveaux statuts entérinant notamment la transformation du SIPPEREC en syndicat mixte ouvert.

(unanimité)

7/ APPROUVE l'accueil pendant une semaine d'une délégation cubaine à l'occasion d'Ivry-en-fête, ainsi que la prise en charge des frais inhérents à la venue de celle-ci pour un montant maximum de 5 000 € couvrant notamment le transport, l'hébergement et les frais de séjour.

(37 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 abstention : M. ABERDAM)

8/ DECIDE d'adhérer à l'association France Médiation, APPROUVE ses statuts, AUTORISE le versement de la cotisation annuelle et PRECISE que son montant s'élève pour l'année 2011 à 400 €.

(unanimité)

DESIGNE comme représentant de la Ville à l'assemblée générale de cette association :

- Denis Mercier.

(unanimité)

**9/** APPROUVE les propositions d'évolution de la sectorisation scolaire sur 7 rues de la ville d'Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes LE CARDINAL, APPOLAIRE, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

10/ DECIDE, à compter du 20 mai 2011, la création et la suppression d'emplois spécifiques de médecins.

(unanimité)

/ Est informé de la présentation des séjours d'été 2011 relatifs à l'enfance et la jeunesse. (affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du produit des rôles supplémentaires de fiscalité locale mis en recouvrement pour le mois d'avril 2011.

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2011.

## LA SEANCE A ETE LEVEE A 23H00

LE SECRETAIRE LE MAIRE

P. BOUYSSOU P. GOSNAT